

Procès-Verbal de l'assemblée des délégués (CO) de la FAPEO le jeudi 13 juin 2019

Lieu : Bureau de la Fapeo, 12 rue de
St-Jean
Heures : de 20h/22h20

APECO membres présentes : Bois-Caran, Budé, Colombières, Florence, Montbrillant, Renard, Vuillonex

APECO membres excusées : Aubépine, Gradelle

Comité FAPEO : Fatima Cilène De Souza

Comité FAPEO, membres excusés : Xavier Barbosa, Sandrine Comment, Mirella De Fusco Fehlmann, Jacqueline Lashley, Alisdair Menzies, Maria Retamales,

Présidence de la séance : Anne Thorel Ruegsegger (**ATR**), Secrétaire Générale
Procès-verbal : Corinne Pellet-Fontaine

1. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers,

l'ordre du jour est approuvé,

2 divers : APECO Vuillonex : question concernant les procédures de dénonciation des enseignants dysfonctionnant et comment diminuer le temps d'attente lors des inscriptions au CO.

2. Approbation du PV de l'AD (primaire et CO) du 29 novembre 2018 (joint à la présente),

le procès-verbal est approuvé par l'assemblée.

3. Infos du comité et du secrétariat général :

Concernant les **rythmes scolaires**, la FAPEO demande une discussion à propos du calendrier annuel, depuis 6 ans. La magistrate a organisé un sondage pour modifier le calendrier scolaire et la répartition des vacances, sans interroger les rythmes d'apprentissage. Les dysrythmies des périodes d'école et de congé peuvent avoir des incidences sur les résultats des élèves, notamment les plus faibles. Suite à deux motions déposées au Grand-Conseil, pour une modification du calendrier des vacances, le département a fait une proposition d'allonger les vacances de Pâques à 2 semaines complètes et d'ajouter le pont de l'Ascension, ce qui entraîne une diminution d'une semaine de vacances en été. La FAPEO, la FAPPO et l'Union (enseignants du post obligatoire) restent unis dans leur demande d'interroger les rythmes, idéalement 7-8 et 2 semaines de vacances, et vont répondre au questionnaire en ce sens.

Journal annuel de la FAPEO, sera imprimé cet été à 65'000 exemplaires et distribué en septembre à tous les élèves de l'enseignement obligatoire. La FAPEO souhaite que les APE vérifient la bonne diffusion du journal dans les établissements. L'autorisation de distribution est donnée par la direction générale et n'est pas discutable. Le journal contient notamment des informations sur les APE/APECO et leurs activités.

APECO Renard : parfois les élèves ne transmettent pas les infos aux parents.

ATR : oui c'est pourquoi la FAPEO vous demande de vérifier. Dans certains CO un talon réponse signé par le parent permet de vérifier que l'enfant a remis le document aux parents.

APECO Colombières : met le journal à disposition des parents lors des inscriptions des futurs 9e.

APECO Montbrillant : essaye d'obtenir du CO de lister les documents distribués, afin de s'assurer de la bonne distribution.

APECO Bois-Caran : est-il encore possible de donner des articles pour le nouveau journal ?

ATR : non il est complet, cependant les membres peuvent envoyer des articles concernant leurs activités pour la newsletter, le site de la FAPEO est visité plus de 23'000 fois, par année.

APECO Colombières : qui sont les gens qui visitent le site.

ATR : des parents inscrits à la newsletter visitent régulièrement le site. De nouvelles personnes viennent s'y ajouter chaque mois.

APECO Colombières : comment modifier des informations périmées sur la page APE ?

ATR : les APE/APECO doivent mettre à jour les informations les concernant, ou les transmettre au secrétariat.

4. **Commissions : informations concernant les diverses rencontres :**

la FAPEO a rencontré la magistrate le 21 mai, avec la FAPPO (postobligatoire) et l'AGEPES (enseignement spécialisé), les questions sont apportées par les fédérations. Concernant les élèves de **1P et 2P, de gros problèmes de comportement** ont été signalés par les enseignants qui se sentent démunis ainsi que les parents des enfants qui côtoient ces élèves. La magistrate a confirmé que la problématique est prise en compte par le département. La difficulté provient du fait que la problématique est nouvelle. Une étude va être faite afin de mieux cerner quelles difficultés (problématiques sociales, écrans...) présentent ses élèves et de cibler la réponse à apporter. Les cas de violence signalés en 1P sont plus nombreux qu'au CO.

Fatima Cilène de Souza (FAPEO) : auparavant l'école n'était pas obligatoire à 4 ans.

FAPEO : c'est une des hypothèses. L'école obligatoire à 4 ans a peut-être accentué la pression sur les apprentissages et induit ce genre de comportement.

APECO Budé : les 1P ont un programme déjà bien chargé.

APECO Bois-Caran : il faut aussi tenir compte de la donnée école inclusive, lorsque des enfants déjà observés et signalés pour des comportements problématiques, lorsqu'ils fréquentent la crèche et dont les parents veulent tout de même les inscrire à l'école ordinaire.

ATR : concernant les élèves avec des difficultés d'apprentissage, la procédure d'évaluation standardisée (PES) est mise en place assez rapidement. Les situations dont nous parlons sont d'ordre comportemental. La FAPEO a été rassurée par la prise de conscience au sein du département.

ATR : sujet suivant : **la communication** en cas de problématique grave (drame) dans un établissement, la FAPEO soutient une communication rapide aux parents qui rassure et favorise un dialogue avec les enfants.

APECO Budé : concernant l'établissement De-Budé, la communication a eu lieu quelques jours après.

ATR : le département n'a pas vraiment de mode de faire, la cellule de crise fonctionne très bien dans les établissements en revanche la communication aux parents est laissée libre. C'est un très bon sujet pour les instances participatives.

APECO Vuillonex : au CO Vuillonex, les instances participatives n'ont toujours pas lieu, même après le changement de direction.

ATR : les établissements signalés par les APE/APECO ont été « dénoncés » aujourd'hui à la DGEO.

ATR : préoccupation concernant **les locaux scolaires** (mille élèves de plus chaque année à Genève), concerne surtout le primaire, mais d'ici 2, 3 ans les effectifs du CO vont aussi augmenter. Le CO du Renard qui devait être détruit sera rénové et la construction du nouveau cycle à Balexert a déjà pris du retard. Une taskforce communes, état, doit-elle être constituée ? Les évolutions démographiques ont été sous-évaluées.

Élèves frontaliers, rien de nouveau, le Conseil d'État maintient sa position.

Commission école inclusive : la commission rencontre des difficultés à travailler de manière commune avec l'ensemble des milieux représentés. Les participants ont fait la demande d'une séance de travail de mise en commun du langage et du vocabulaire et comment les membres envisagent l'école inclusive. En parallèle, les besoins qui existent et les enfants qui attendent des solutions provoquent un sentiment de frustration.

Bureau des associations : en sont membres : la direction générale, les directeurs d'établissement, les syndicats des enseignants et la FAPEO. Contrairement aux rumeurs, pas de changements dans les **écoles primaires en REP** (réseau d'enseignement prioritaire). À surveiller les problématiques du manque de place, afin de ne pas mettre en danger les écoles en REP avec une augmentation des effectifs des classes.

Suite à l'arrêté du Tribunal Fédéral qui demandait que les camps ne soient plus à la charge (financière) des parents, en attente de mieux, à Genève, **les camps** ne sont plus obligatoires, mais fortement recommandés, afin d'en éviter le financement par le département. Les camps ont ainsi continué à être organisés. Les aides au financement existent dans les communes pour les plus démunis. Cependant, la magistrate souhaite une discussion à propos de l'équité de traitement des élèves, en primaire, certains partent en camps, d'autres pas. En revanche les différences au CO ne sont pas dérangeantes, les organisations sont différentes, mais fonctionnent bien. Les directeurs de CO ont été assez réactifs, pourquoi changer quelque chose qui marche ? Les enseignants ne sont pas obligés de partir en camps, cela ne fait pas partie de leur cahier des charges. La mise en place d'un cadre fixe pourrait entraîner une démotivation des enseignants et une menace de ne plus organiser ces sorties. Un groupe de travail dans lequel la FAPEO sera présente commencera à se réunir à la rentrée.

APECO Vuillonex : l'APECO a reçu des plaintes des parents par rapport au financement, c'est-à-dire que des enseignants proposent de merveilleuses idées d'actions de financement des camps et d'autres pas. En conséquence, la participation financière parentale n'est pas égale. Les fonds d'aide sont-ils utilisés par les parents ? N'est-ce pas stigmatisant pour les parents qui en font la demande ?

ATR : les directions et les doyens prennent contact discrètement avec les familles qui reçoivent une aide afin de payer le camp de leur enfant comme les autres familles.

APECO Montbrillant : au CO Montbrillant, une semaine décloisonnée est organisée, à laquelle tous les élèves des 3 degrés participent, ils ont le choix entre 35-40 activités payantes. Depuis cette année, des activités gratuites ont été proposées en adaptation à l'arrêté fédéral.

APECO Vuillonex : au CO Vuillonex parfois des classes ne partent pas une semaine, mais cumulent des petites courses d'écoles.

APECO Florence : au CO Florence, des classes sont parties en séjours linguistiques en Suisse alémanique.

ATR : loi sur l'enfance et la jeunesse entrée en vigueur en 2018, elle décrit la participation des enfants et jeunes dans les instances qui les concernent. En conséquence, les élèves seront invités à participer comme membres aux instances

participatives. Au primaire, les conseils de classe et d'école existent déjà, dans certains lieux.

APECO Budé : est-ce la direction qui mettra en place cette participation ?

ATR : oui, probablement.

APECO Vuillonex : à l'époque Lully Sézenove les élèves délégués des conseils de classes participaient aux conseils d'établissement et parlaient de leurs projets, moment important pour les élèves et pour le groupe en général.

APECO Colombières : est-ce une nouvelle directive ?

ATR : c'est une application de la loi, à voir si un règlement est en cours.

ATR : **les moyens d'enseignement** vont être modifiés en en géo et en allemand en 10^e. La grille horaire passe à 33 périodes pour les 9^e.

La modification de la grille horaire concernant le nouveau choix de sections pour les 10^e sera effective à la rentrée 2020.

Le PER sera modifié pour l'introduction de l'enseignement numérique. Le budget a été voté pour le matériel informatique.

IOSP un nouveau matériel sera mis à disposition des enseignants pour faire l'orientation. Les parents des élèves de 10^e seront sollicités et devront remplir un questionnaire (bilan) relatif à l'orientation de leur enfant.

Des séances à propos de l'orientation, pour les parents des 10^e années (ouvertes aux parents des autres degrés), seront proposées par les directions, animées par l'OFPC ou les doyens ou en charge de l'orientation.

APECO Vuillonex : l'APECO Vuillonex a déjà organisé, avec l'OFPC une soirée d'informations à l'attention des parents, la séance a eu du succès.

ATR : oui c'est sur le modèle de ce qui a été organisé au Vuillonex que la FAPEO s'est adressée à l'**OFPC** (présentation du site orientation.ch, explication concernant le système scolaire genevois). Finalement la direction générale a pris la décision d'organiser ces séances partout. Dès l'année prochaine, chaque établissement devra prévoir cette information concernant l'**orientation** post école obligatoire, pour les parents des élèves de 10^e, avant le mois de décembre, ouvert aux parents des élèves des autres degrés.

Concernant **Santé escalade**, l'application destinée aux élèves du CO a été abandonnée (pas adaptée à tous les Smartphones).

5. Infos des APECO

APECO Vuillonex : souhaite échanger avec les autres APECO concernant le nombre de membres et la communication avec ceux-ci.

APECO Colombières : l'APECO essaye de relancer une dynamique et une bonne communication en étant présente aux inscriptions et à la séance de rentrée des 9^e. Cherche l'inspiration auprès des autres APECO voir les idées et bonnes pratiques. En projet rénovation de la cantine (exemple de Bois-Caran).

FAPEO : les membres ont à disposition une plate-forme d'échanges sur le site de la FAPEO. Le secrétariat est à disposition de ses membres pour les soutenir et les renseigner. Les membres doivent communiquer leurs informations. Les assemblées de délégués sont également un moment dévolu comme maintenant aux échanges.

APECO Bois-Caran : au CO de Bois-Caran, les parents étaient très motivés lors de la rénovation de la cafétéria. Depuis lors, les membres sont en hausse. L'APECO dispose d'un temps de parole lors de toutes les réunions de parents. Une membre du comité a fait un petit film qui présente l'APECO.

APECO Colombières : l'APECO a besoin d'un designer pour faire un cahier de sponsoring, est-ce que la FAPEO peut faire bénéficier son réseau de partenaires à ses membres.

ATR : ne pense pas qu'un designer soit nécessaire pour faire un dossier de demande de fonds. Le secrétariat peut répondre à une demande précise comme obtenir un prix

pour l'exécution d'une tâche ou transmettre des conseils pour l'organisation d'un Ethnopoly, etc. Propose de venir à un comité afin de discuter des besoins et expliquer les services à disposition des membres de la FAPEO.

APECO Budé : le réseautage, se met en place en tissant du lien, lors de discussions avec les directions, les parents et les acteurs locaux. Cela peut motiver des parents à s'investir.

APECO Colombières : un questionnaire a été distribué aux parents en leur demandant leur aide pour des projets, en attente des réponses.

APECO Bois-Caran : suite à la rénovation de la cafétéria, la conseillère sociale a fait la demande à l'APECO de faire de même avec le local « le cabolo ». Projet terminé et inauguré en janvier 2019.

APECO Colombières : grâce au projet de l'APECO Bois-Caran, le directeur a vu le un résultat concret, cela facilite les demandes des APECO et les investissements.

ATR : propose son aide pour exécution d'un dossier de recherche de fonds.

APECO Vuillonnex : info concernant l'atelier jeune, projet qui vient du CO de la Gradelle. Lors d'une matinée, la direction invite jusqu'à 30 personnes qui ont une formation et/ou un parcours professionnel atypique. Ces personnes se présentent aux élèves qui peuvent poser des questions. Cet échange permet aux élèves de 11^e année de se rendre compte de la diversité des parcours et des débouchés. Cette année, l'atelier sera organisé au Vuillonnex en octobre, les APE intéressées sont les bienvenues pour y assister.

ATR : dans la même idée, la FAPEO a invité 4 personnes avec des parcours et des métiers atypiques pour un atelier, lors de la cité des métiers l'Expo.

6. Divers :

APECO Vuillonnex : souhaite connaître la possibilité d'une procédure d'inscription facilitée qui limiterait le temps d'attente pour les parents, comme au CFPT (centre de formation professionnelle technique). C'est-à-dire de faire une préinscription sur internet et ainsi favoriser le temps de discussion avec les enseignants.

ATR : l'organisation et le temps d'attente ne sont pas les mêmes sur tous les lieux. A voir ce qui crée de l'attente et qu'est-ce qui pourrait être amélioré. C'est l'occasion aussi pour les APECO de se présenter et discuter avec les nouveaux parents.

APECO Colombières : évoque le projet pilote du DIP, « la parole est une voie », finale mardi prochain le 18 juin, destiné aux 11^e CT.

Est-ce que l'APECO Montbrillant est informée ?

APECO Montbrillant : non va se renseigner.

APECO Florence : les élèves du CO Florence ont participé, va communiquer les infos.

APECO Vuillonnex : témoigne d'un enseignant qui dysfonctionne et souhaite connaître la politique du DIP.

ATR : il faut constituer un dossier en rassemblant les mails des parents avec une copie à la FAPEO qui peut ensuite interroger la direction générale.

fin de la séance, 22h22